

**HENGAMEH
SHAHIDI
IRAN**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



**UN AN APRÈS
LIBÉREZ LES
PRISONNIERS
D'OPINION**

AIDEZ-NOUS HENGAMEH SHAHIDI

Hengameh Shahidi, âgée d'environ 35 ans, journaliste et militante politique, purge actuellement une peine de six ans d'emprisonnement à la prison d'Evin à Téhéran. Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion.

Étudiante en doctorat à l'École des études orientales et africaines au Royaume-Uni, elle était revenue en Iran en 2009 pour l'élection présidentielle. Elle avait alors joué le rôle de conseillère sur la question des droits des femmes auprès du candidat à l'élection présidentielle Mehdi Karroubi, dirigeant du Parti de la confiance nationale dont elle est membre. Elle a été arrêtée le 30 juin et a été maintenue plus de quatre mois en détention sans inculpation, à la suite des manifestations de grande ampleur qui ont eu lieu à l'annonce de la réélection du président en exercice Mahmoud Ahmadinejad.

Elle a déclaré avoir été torturée et victime d'autres formes de mauvais traitements au cours de son incarcération, notamment de menaces d'exécution et d'un simulacre d'exécution. Elle a affirmé également que les personnes chargées de l'interroger avaient menacé d'arrêter des membres de sa famille.



« Les personnes qui m’ont battue dans les sous-sols de la prison d’Evin ont-elles été traduites devant le comité disciplinaire [pénitentiaire] ? »

Déclaration faite par Hengameh Shahidi en octobre 2009 à des responsables de la prison qui menaçaient de la punir si elle poursuivait sa grève de la faim.

Son procès s’est ouvert peu après sa libération sous caution en novembre 2009. Elle a été jugée et condamnée le mois suivant à six ans d’emprisonnement : cinq ans pour « rassemblement et collusion dans l’intention de porter atteinte à la sécurité nationale » et un an pour « propagande contre le régime ».

Elle a fait appel de sa condamnation et de sa peine et a été laissée en liberté. Elle a toutefois été de nouveau appréhendée le 25 février 2010 après avoir été convoquée par le service des investigations du ministère du Renseignement pour « répondre à quelques questions ». Ignorant les motifs de sa nouvelle arrestation, son avocat, Mohammad Mostafaei, s’est rendu à la 54^e chambre du tribunal révolutionnaire deux jours plus tard. On lui a présenté un arrêt, rendu en appel la veille de sa nouvelle interpellation, qui confirmait la condamnation de Hengameh Shahidi à six ans d’emprisonnement. La cour d’appel a toutefois annulé sa condamnation à 91 jours de prison pour « outrage au président ».

Hengameh Shahidi souffre d’une pathologie cardiaque qui nécessite un traitement médical régulier.

AGISSEZ

VEUILLEZ ÉCRIRE EN TERMES COURTOIS AU RESPONSABLE DU POUVOIR JUDICIAIRE :

■ demandez instamment la libération immédiate et sans conditions d'Hengameh Shahidi détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion et qui est par conséquent une prisonnière d'opinion ;

■ exhortez les autorités iraniennes à faire en sorte qu'au cours de son incarcération cette femme puisse avoir des contacts avec sa famille, consulter son avocat et avoir accès à des soins médicaux appropriés ;

■ insistez pour qu'une enquête approfondie et impartiale soit ouverte sur les allégations de Hengameh Shahidi selon lesquelles elle a été torturée en détention, et pour que tous les responsables présumés de ces violences soient traduits en justice sans délai dans le cadre d'une procédure équitable.

Envoyez votre lettre au :

Responsable du pouvoir judiciaire
Ayatollah Sadegh Larijani
Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Avenue,
south of Serah-e Jomhuri,
Téhéran, 1316814737
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Formule d'appel :

Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Courriel :

info@dadiran.ir

bia.judi@yahoo.com

(dans le champ réservé à l'objet,
veuillez écrire : FAO Ayatollah Larijani).

